

SL/00713

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 29/02/1984

N° 638 /15.08.01

Monsieur le Ministre de la Fonction
Publique et de la Formation
Professionnelle
K I G A L I

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre de la préparation de
l'équipe KIYOVU SPORTS aux compétitions de la XXe Coupe des
Clubs Champions au niveau continental, j'ai l'honneur de vous
demander de bien vouloir autoriser la libération du (des)
joueur (s).....
.....
agent (s) de.....pour la période allant
du 1er mars au 30 avril 1984.

Veillez agréer Monsieur le Ministre,
l'expression de ma franche collaboration.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coop
NDINDILYIMANA AUB
Major BEM.



SE 100713

u

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 29/02/1984

N° 638 /15.08.01

Monsieur le Ministre de la Fonction
Publique et de la Formation
Professionnelle
K I G A L I

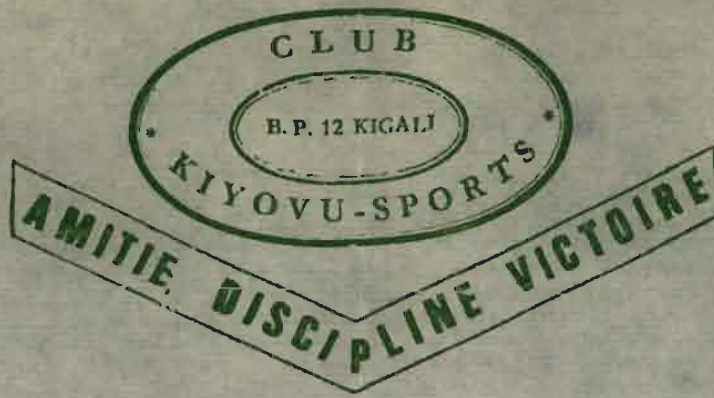
Monsieur le Ministre,

Dans le cadre de la préparation de
l'équipe KIYOVU SPORTS aux compétitions de la XXe Coupe des
Clubs Champions au niveau continental, j'ai l'honneur de vous
demander de bien vouloir autoriser la libération du (des)
joueur (s).....
.....
agent (s) de.....pour la période allant
du 1er mars au 30 avril 1984.

Veillez agréer Monsieur le Ministre,
l'expression de ma franche collaboration.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Cooperatif
NDINDILYIMANA Aub
Major BEM.





Cpte B.C.R. : 7573/07

Réf. :

KIGALI, le 23 février 1984

Objet :

A. N°	098	Comme d. habituelle
Date enver.	23/2/84	24/2/84
N° Class.	1070/18	08.01

Monsieur le Ministre
de la Jeunesse et du
Mouvement Coopératif
Kigali.

Monsieur le Ministre,

Référence faite à votre lettre n° 109/15.08.01 du 17 janvier 1984, nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir intervenir auprès du Ministre de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle pour la libération des joueurs dont vous trouverez la liste en annexe, pour un entraînement intensif.

Notre premier match étant fixé au 8 avril prochain, nous aimerions bénéficier de ces autorisations tout le mois de mars et d'avril, le match retour étant fixé au 22 avril 1984.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Le Président du Club Kiyovu-Sports

I. NZEYIMANA.

C.P.I.: -Monsieur le Président
du C.N.D.F.

Agree par A.M. N° 38/13 du 11/5/1964, modifié par A.M. N° 347/07 du 12/10/1979

LISTE DES JOUEURS POUR LESQUELS NOUS SOLLICITONS UNE AUTORISATION

<u>Noms</u>	<u>Prénoms</u>	<u>Affectation</u>
1) BAGARA	Emmanuel	S.T.I.R.
2) BAZIMYA	Joseph	MINITRAPE(P & CH)
3) KANYARABONYE	Jean	MINITRAPE(P & CH)
4) BAPFAKURERA	Alfred	MINITRAPE(P & CH)
5) UWIMANA	Idi	MINITRAPE(P & CH)
6) KANYANDEKWE	Norbert	M.R.N.D.
7) MUVALA	Valence	M.R.N.D.
8) KAGABO	Ismaël	M.R.N.D.
9) BICAMAKARA	Juma Kiky	SONARWA
10) ILUNGA	Silas	SONARWA
11) MUGARURA	Hemedi	SONARWA
12) MANIRAHU	Joseph	SOMIRWA
13) MUTABAZI	Cyprien	SOMIRWA
14) GASHAMURA	Aboubacar	MINAGRI
15) KAMBALE	Mwala	MINAGRI
16) KAGABO	Innocent	MINIJUST (R.P.K.)
17) GATALI	Enos	MAGERWA
18) BIZIMANA	Antoine	A.I.D.R.
19) KANAMUGIRE	Déogratias	MINIFIN

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o